



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET du Conseil municipal tenue le 10 décembre 2019 à 19 h 30 en la salle du Conseil, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, sous la présidence de Mme la mairesse Suzanne Roy, à laquelle sont présents les conseillères Isabelle Poulet, Nicole Marchand, Amélie Poirier, Lucie Bisson et les conseillers André Lemay, Claude Dalpé, Mario Lemay et Normand Varin formant QUORUM.

Sont également présents :

M. Pierre Bernardin, directeur général
M^e Nathalie Deschesnes, greffière

L'original de l'avis de convocation est déposé aux archives.

La séance débute à 19 h 30.

19-708

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. Claude Dalpé

RÉSOLU:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. OUVERTURE
1.1 RÉFLEXION

19-708 1.2 ADOPTION - ORDRE DU JOUR

2. ADMINISTRATION

3. SERVICE DES FINANCES

19-709 3.1 ADOPTION - BUDGET DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE - EXERCICE FINANCIER 2020

19-710 3.2 ADOPTION - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

4. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

5. SERVICE DES INFRASTRUCTURES

6. SERVICE DE L'URBANISME

7. SERVICE DES LOISIRS

8. **RÈGLEMENTS**
9. **COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC**
10. **COMMUNICATIONS DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS AU PUBLIC**
11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**
19-711 12.1 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19-709

ADOPTION - BUDGET DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE - EXERCICE FINANCIER 2020

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil doit adopter un budget pour l'exercice financier 2020;

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay
 APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU:

D'adopter le budget pour l'exercice financier 2020 qui prévoit des revenus et des dépenses de 46 440 836 \$;

QUE le document explicatif du budget 2020 soit publié dans un journal distribué sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19-710

ADOPTION - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil doit adopter le programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
 APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU:

QUE le programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 soit adopté au montant de 89 109 211 \$, dont 25 520 813 \$ pour l'année 2020;

QUE le programme triennal d'immobilisations ou le document explicatif soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

POINT 11. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

Mme Roy mentionne que le Conseil municipal est extrêmement fier de présenter le budget 2020 à ses citoyens. Mme Roy remercie plus particulièrement, le directeur général, le trésorier et l'adjointe à la direction générale, ainsi que tous les membres de l'administration municipale pour leur très bon travail.

Mme Roy précise que dès demain, les citoyens pourront obtenir tous les détails du budget et du Programme triennal d'immobilisations, notamment par le biais du courriel de la mairesse.

POINT 12. COMMUNICATIONS DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS

Aucune communication.

POINT 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Jacques Blanchard

- M. Blanchard félicite les membres du Conseil pour le travail effectué dans le cadre du budget et du Programme triennal d'immobilisations.
- M. Blanchard demande si les travaux de construction du futur centre multifonctionnel débiteront bientôt.

Mme Roy mentionne qu'une demande de subvention sera déposée dans les semaines à venir et qu'un montant sera également attribué à ce projet par le biais du programme TECQ.

19-711

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

RÉSOLU:

QUE la séance soit et est levée à 20 h.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Suzanne Roy,
Mairesse

Nathalie Deschesnes,
Greffière